



COMMUNIQUÉ – pour diffusion immédiate

Lors de son assemblée générale :

LE BPCI DEVIENT LE RPM ET SE DONNE UN NOUVEAU CA

(Montréal, le 29 novembre 2002) – Le Bureau des producteurs en contenu interactif (BPCI) s'appellera dorénavant le Regroupement des producteurs **multimédia** (RPM) afin de mieux refléter la nature des activités de ses membres œuvrant en contenu interactif, en vidéo et en événement. Les membres en ont décidé ainsi lors de leur assemblée générale tenue à Montréal le 25 novembre.

« En apportant ce changement dans la dénomination sociale, les membres de l'ex-BPCI veulent clairement indiquer qu'ils sont à la croisée de divers modes de production dits multimédias, de déclarer René Lepire, président réélu de l'organisme. Le Regroupement des producteurs **multimédia** (RPM) devient la seule association patronale représentant les intérêts des quelque 200 à 300 producteurs du Québec œuvrant soit en contenu interactif sur divers supports, en vidéo non destinée au marché de la télévision ou en événements corporatifs ou de promotion. »

Dans une allocution qu'il a prononcée devant les membres, M. Lepire en a profité pour faire le bilan des actions entreprises par l'ex-BPCI. Il a tout d'abord mis en lumière l'entente intervenue avec l'Alliance numériQC qui confirme un financement de 150 000 \$ pour les deux prochaines années en plus de la prestation d'un ensemble de services. « Je me dois de mentionner l'ouverture d'esprit et la franche coopération que nous a offert l'équipe de l'Alliance. Notre message a porté : notre regroupement n'est pas marginal et mérite le support du milieu », de préciser M. Lepire.

M. Lepire a également exprimé aux membres sa volonté d'amener le RPM à jouer un rôle de lobbying plus soutenu auprès des instances gouvernementales. « Nous voulons faire comprendre au gouvernement que désormais les producteurs vont faire valoir leurs droits et leurs points de vue », de déclarer celui-ci. Pour le président du RPM, un certain nombre de points sont à débattre dont : la reconnaissance de la notion de producteur-créateur; le respect des droits d'auteur des producteurs; le financement et les crédits d'impôts à la production multimédia; le rôle de la SODEC; et tout ce qui touche le processus d'appel d'offres par les gouvernements.

Il a été par ailleurs question de diverses rencontres et discussions de l'ex-BPCI avec l'Union des artistes (UDA), l'Alliance of Canadian Cinema Television and Radio Artist (ACTRA), l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) et le Canadian Film & Television Production Association (CFTPA). Ces discussions portent essentiellement sur les questions de relations de travail et sur le processus de reconnaissance, entamé depuis 1997 devant la Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs (CRAAAP), d'une association de producteurs dans le secteur du multimédia.

Les membres ont également procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration dont la composition reflète tout à fait les divers secteurs de la production multimédia :

Président : René Lepire, président d'Idées au cube
Vice-président : Robert Laplante, président de Tandem-Vision
Vice-président : Guillaume Aniorté, producteur indépendant
Trésorier : Sylvain Perron, vice-président d'Inpix Media
Secrétaire : Mary Griffith, présidente de MG International Inc.
Administratrice : Tanya Claessens, vice-présidente de Kutoka Interactive
Administrateur : Phil Belec, président de Productions Innovision

À propos du RPM

Le Regroupement des producteurs **multimédia** (RPM), ex-Bureau des producteurs en contenu interactif (BPCI), est un organisme sans but lucratif qui représente les producteurs multimédia oeuvrant au Québec en contenu interactif sur divers supports, en vidéo non destinée au marché de la télévision et en événements corporatifs ou de promotion. Le RPM négocie les conventions collectives et les contrats de travail avec les associations reconnues et assure à ses membres un service de soutien et de conseil. Le RPM fait également valoir les droits et intérêts de ses membres auprès des gouvernements et autres organisations, sur le plan national et international.

- 30 -

Renseignements :

Gilbert Ouellette (514) 522-0548 ou (514) 813-3586 ou go@radarconseils.ca